

Dalkia soupçonnée de surfacturation

Ancienne Compagnie générale de chauffe

Par **Bénédicte Agoudetsé**

Le 27 septembre 2002 à 00h00

DALKIA, anciennement Compagnie générale de chauffe (CGC) et filiale de Vivendi environnement, est-elle, oui ou non, coupable d'avoir surfacturé ses prestations à 38 copropriétaires du quartier du Moulin, à Creil ? C'est ce que le tribunal de grande instance de Senlis devra déterminer dans les mois à venir. Cette affaire extrêmement complexe, où apparaît en filigrane le nom de l'office HLM Oise Habitat, déjà condamné par la justice, remonte pourtant à plus de dix ans. Mais les membres de la copropriété creilloise Maillol, qui ont assigné Dalkia en justice en 1996, estiment à plus de 3 M? (20 MF) les seules « anomalies de gestion » imputées à Dalkia entre 1991 et 1993 par l'office HLM sur la gestion du chauffage de l'ensemble de son parc locatif. C'est d'ailleurs ce qu'a relevé une expertise datant de 1995, diligentée par Oise Habitat.

Une expertise commandée par le tribunal pourrait relancer l'affaire

Tout a commencé en 1988, lorsque les copropriétaires ont voulu établir le coût réel du chauffage dans leur résidence de 38 logements. Plusieurs années d'investigations les conduisent à découvrir qu'ils sont alimentés par la même station CGC que 83 locataires d'Oise Habitat, mais que cette prestation leur est facturée sept fois plus cher qu'à l'office HLM. Or, Oise Habitat, qui affirme par la voix de sa direction « n'avoir rien à voir avec tout cela », était le précédent gestionnaire de ce système de chauffage dont bénéficiait également autrefois la base aérienne. Le marché avait été rétrocédé en 1987 à la CGC. Pendant quatre ans, la copropriété du square Maillol va donc réclamer auprès de la Générale les documents justificatifs de leur contrat de chauffage. En vain. Afin de pouvoir accéder aux informations, les copropriétaires décident alors en août 1996 de bloquer le montant d'une partie des charges de chauffage, et d'assigner la CGC en référé devant le tribunal de grande instance de Senlis. Ce dernier commande alors un rapport d'expertise concernant ce dossier. Daté du 6 avril 2000, ce document relève « plusieurs anomalies dans l'application du contrat de chauffage liant la copropriété et la CGC, et dans la facturation ». Par ailleurs, les plaignants contestent l'existence même de ce contrat « qu'ils soupçonnent être fictif et auquel ils n'ont jamais eu accès ».

Une procédure intentée en 1997 avait abouti à un non-lieu

Une autre procédure intentée en 1997 par les copropriétaires creillois devant le tribunal de grande instance de Senlis contre la CGC pour « faux, usage de faux, escroquerie, tromperie sur les qualités substantielles » aboutira à un non-lieu. Mais le tribunal a commandé des compléments d'expertise sur ce dossier. Attendus dans les prochaines semaines, ils pourraient bien relancer l'affaire. Du côté de Dalkia (ex-CGC), on s'estime pourtant « serein ». « Le calcul de la répartition du chauffage dans ces logements est le plus juste que nous puissions pratiquer. Il n'y a pas surfacturation, explique Thierry Salle, directeur de Dalkia Picardie. Les usagers bénéficient depuis une dizaine d'années de toutes les baisses de tarifs appliquées à nos services, malgré la dette qu'ils ont contractée en bloquant une partie du montant des charges. A présent, l'affaire est entre les mains des experts et des juristes. » Les copropriétaires ont décidé de ne pas baisser les bras. Ouverts au dialogue, ils attendent que Dalkia, qui leur avait proposé de négocier, mette sa promesse à exécution.

Dans la rubrique Oise

[Quads, motos, 4X4... les amendes pleuvent contre les auteurs de «rodéos» en forêt](#)

[Oise : partagez vos coups de cœur dans un guide pour les futurs touristes !](#)

Abonnés [Avec le déconfinement, les centres de vaccination de l'Oise vont manquer de bras](#)



This Is What Vikings Were Actually Like. The Photos Are Strikingly Scary

Annonce, Past Factory

**Crise sanitaire : votre
employeur va-t-il supprimer ou
modifier vos jours de congés...**

Le Parisien

**Féminicide en Moselle : le mari
de la femme tuée en pleine rue à
Hayange interpellé**

Le Parisien

[Pics] Fishermen See Animal Sitting On Iceberg, Then Look Again

Annonce - PostFun

Île-de-France & Oise

À Asnières-sur-Seine, elle crée des maillots de bain qui dépolluent les océans

Bonneuil-sur-Marne : la cité Fleming au coeur de l'intrigue du roman « Itinéraire bis »

Abonnés Randonnée : et si vous faisiez cet été le tour de l'Île-de-France... à cheval ?

Abonnés Ivry-sur-Seine : cet immeuble novateur de Jean Renaudie inscrit aux monuments historiques

